



MÉMOIRE et SOUVENIR de la RÉSISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Lundi 1^{er} décembre 2025 - 16h Centre Culturel Jean d'Ormesson de Mandeure



Mandeure, le mardi 2 décembre 2025

1. Accueil des participants

- 16h00 : L'Assemblée Générale Extraordinaire débute par le « *chant des partisans* » entonné par l'Assemblée.
- Le Président souhaite la bienvenue aux participants, les remercie de leur présence, prononce un mot d'accueil et présente l'ordre du jour de la réunion (*cf. texte page 3*). Il invite l'assemblée à avoir une pensée particulière pour les adhérents de l'association momentanément empêchés pour raisons de santé et absents à cette réunion.
- Raymond Pepier, trésorier de l'association, procède au comptage qui permet de déterminer le taux de présentisme à la réunion :
 - 10 adhérents présent(e)s : Druet Catherine, Bouvrot Michel, Druet Serge, Dupré Jean-Claude, Hauthal Pierre, Herrcher Patrick, Marandin Jean Pierre, Pepier Raymond, Piernavieja Bernard, Sallières Bernard.
 - 15 adhérents représenté(e)s : Gamba Anne-Marie, Larrère Claudine, Laurent Virginie, Meyer Nicole, Palazzini Françoise, Schneuwly Françoise, Ali Jean-Marie, Bart Jean-Marie, Bourlier Jacky, Chognard Gilles, Demouge Charles, Keller Roland, Ligier Jean-François, Noegelen Denis, Schneuwly Gérard.
 - Nbre d'adhérents potentiel sur la base de l'exercice 2024 – 2025 = **44** (*référence de calcul*)
 - Nbre d'adhérents à jour de cotisation sur la saison 2025 – 2026 = **28** (*avec droit de vote*)
 - **Avec 25 adhérents, le taux de représentativité de l'AG extraordinaire est de 57%**, chiffre supérieur au quorum de présence prévu dans les statuts (25 %), même si celui-ci n'est pas requis pour ce type d'AG. *A noter que nous obtenons le même taux que pour l'AG Ordinaire d'octobre 2025.*
 - Notons la présence des invités suivants : M. le maire de Mandeure Jean-Pierre Hocquet, Mme Bouet correspondante de l'Est Républicain et Mme Piernavieja.

2. Dernière possibilité de prises de parole laissée à l'assemblée avant les votes

- Le Président rappelle à l'assemblée que :
 - o la réunion a été planifiée pour finaliser le processus de « *fusion par absorption* » engagé entre les associations « *Ecot 94* » et « *Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont* ».
 - o le nouveau nom de l'association qui sera soumis au vote et celui qui a été discuté en réunions plénière.
 - o les documents soumis au vote sont ceux diffusés avec la convocation de début novembre. Il s'agit de la version 3, intégrant l'ensemble des remarques formulées lors de la réunion plénière de novembre à l'issue de la présentation de la version 2.
- La période laissée aux adhérents pour transmettre d'éventuelles observations étant ouverte jusqu'au 20 novembre 2025, et aucune demande de modification n'ayant été reçue, les votes sont donc organisés sur la base de cette version 3.
- Aucune demande de prise de parole n'étant formulée, le processus de vote est engagé.

3. Votes d'approbation

3.1 Dénomination de l'association

- Le Président soumet au vote l'adoption du nouveau nom de l'association :
« Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard ».

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le nouveau nom est adopté à l'unanimité. Acronyme : MHRPM

3.2 Votes des données statutaires

3.2.1 Nouveaux statuts

- Le Président soumet au vote l'adoption des nouveaux statuts de l'association :

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

3.2.2 Nouveau règlement intérieur

- Le Président soumet au vote l'adoption du nouveau règlement intérieur de l'association :

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3.3 Election du nouveau Bureau

- Le Président rappelle que le **Bureau** soumis au vote de l'assemblée est élu pour une durée de trois ans.
- L'appel à candidatures adressé aux adhérents afin de pourvoir les postes vacants et rejoindre l'équipe dirigeante étant resté sans réponse, la composition proposée du Bureau est la suivante :

Postes	Noms - prénoms
Président	Dupré Jean-Claude
Vice-Président	Noegelen Denis
Trésorier	Pepier Raymond
Secrétaire	Dupré Jean-Claude
Historien	Marandin Jean-Pierre

- Le Président propose également la reconduction de M. Patrick Herrscher en qualité de vérificateur aux comptes de l'association MHRPM.

Résultat du vote :

- Contre : 0
- Abstentions : 0

- Le Bureau est élu à l'unanimité, ainsi que la reconduction de Patrick Herrscher en tant que vérificateur aux comptes.**

4. Conclusion - remerciements

- Le Président reprend la parole pour remercier l'assemblée pour sa participation à cette importante Assemblée Générale Extraordinaire et clôt la réunion à 16h20. (cf. texte page 3).

CR rédigé par le secrétaire de séance, Jean-Claude Dupré le mardi 2 décembre 2025

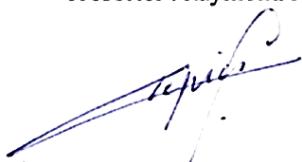
Président / secrétaire : Jean-Claude Dupré



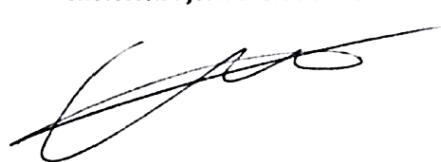
Vice-Président : Denis Noegelen



Trésorier : Raymond Pepier



Historien : Jean-Pierre Marandin



Mot d'accueil du Président : « En ce lundi 1^{er} décembre 2025, je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale Extraordinaire de Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont. Nous nous retrouvons aujourd'hui pour vivre un moment important, un moment qui engage l'avenir de notre association et la continuité de la mission qui nous unit : faire vivre la mémoire de la Résistance et transmettre ses valeurs.

Depuis plusieurs mois, un travail réfléchi et concerté nous a conduits à engager avec nos amis de l'association Ecot 94 un processus de fusion par absorption. Nous avons voulu unir ce qui, depuis longtemps déjà, œuvrait dans la même direction : nos forces, nos expériences, et notre volonté commune de servir la mémoire des femmes et des hommes qui se sont levés pour défendre la liberté de la France.

L'association Ecot 94 a exprimé officiellement son souhait d'adhérer à ce processus lors de son Assemblée Générale du 19 juin 2025. La déclaration préfectorale du 7 juillet a ouvert la voie, et la sous-préfecture de Pontarlier a entériné sa dissolution le 14 octobre dernier.

Pour notre part, notre Assemblée Générale Ordinaire du 6 octobre 2025 a validé à l'unanimité l'accueil de cette fusion.

Ainsi, le processus engagé arrive aujourd'hui à son terme.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire doit nous permettre de confirmer ensemble les décisions essentielles pour la vie de notre association recomposée : l'adoption d'un nouveau nom, conforme au périmètre élargi de nos actions ; l'approbation des statuts et du règlement intérieur 2025 ; et l'élection du bureau qui aura la responsabilité d'accompagner cette nouvelle étape, dans la fidélité à notre histoire et au service de la transmission.

Ce moment est un moment de transition, certes, mais il est aussi un moment de renouveau.

En choisissant un nom qui portera désormais plus largement la mémoire et l'histoire de la Résistance dans tout le Pays de Montbéliard, nous affirmons notre volonté d'honorer celles et ceux qui se sont engagés, parfois jusqu'au sacrifice, pour que la France demeure libre.

Nous affirmons aussi notre volonté de transmettre, avec exactitude et avec exigence, les valeurs qui ont guidé leur combat : le courage, la fraternité, la dignité, l'amour de la patrie.

Je voudrais ici remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont accompagné cette démarche : les bénévoles, les adhérents, nos partenaires et nos amis. Chacun, à sa place, contribue à maintenir vivante la mémoire de la Résistance. Votre confiance et votre engagement sont précieux.

Je vous propose maintenant de revenir à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous commencerons par donner la parole à Raymond, qui nous indiquera la représentativité de notre assemblée. Je rappelle que les AG extraordinaire ne sont pas soumises à un quorum ; cependant, compte tenu des décisions importantes qui nous rassemblent aujourd'hui, votre présence nombreuse, en personne ou par délégation, constitue un signe fort de soutien et de reconnaissance.

Avant les votes, nous ouvrirons un bref temps d'expression pour recueillir vos derniers commentaires.

Les documents soumis à approbation — le nouveau nom de l'association, les statuts 2025 et le règlement intérieur — ont été transmis avec la convocation du 5 novembre. Aucune remarque n'ayant été enregistrée, ils constituent les documents de référence qui seront soumis au vote de cette assemblée. Nous conclurons enfin par l'élection du bureau appelé à conduire l'association recomposée, avant un mot de remerciements. »

Conclusion et remerciements du Président : « Notre Assemblée Générale Extraordinaire touche à sa fin. Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement pour votre participation, votre attention et votre disponibilité.

Les décisions que nous venons de prendre marquent un moment important de notre histoire associative.

En adoptant un nouveau nom, en validant de nouveaux statuts et un règlement intérieur actualisé, nous donnons à notre association un nouvel élan, tout en demeurant fidèles à l'esprit de celles et ceux qui, par leur courage et leur engagement, ont inspiré sa création et accompagné son action depuis près de trois décennies.

Je pense naturellement aux pères fondateurs de l'association, bien entendu Jean-Pierre Marandin, ici présent, mais aussi à nos présidents successifs défunt : le lieutenant-colonel Guy Baguerey et Marcel Anthoine,

La fusion avec Ecot 94, désormais pleinement réalisée, renforce notre légitimité, notre cohérence et notre capacité d'action.

Ensemble, nous poursuivrons, avec la même conviction, la mission que nous nous sommes donnés : honorer la mémoire de la Résistance, faire vivre le courage et l'abnégation de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, et porter haut les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, de solidarité et de dignité, afin de transmettre cet héritage aux jeunes générations.

Je veux également exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre association : les membres du bureau, les bénévoles, nos amis fidèles, ainsi que nos partenaires institutionnels et associatifs.

Je souhaite saluer tout particulièrement les membres du bureau qui ont accepté de poursuivre les responsabilités qui nous incombent.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement, votre fidélité et votre confiance.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre la mémoire et l'esprit de la Résistance dans le Pays de Montbéliard et au-delà.

Je déclare donc close cette Assemblée Générale Extraordinaire, et je vous renouvelle très chaleureusement mes remerciements pour votre présence.

Vive Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard.